

scot

provence
alpes **agglo**

Mercredi
7
JUILLET

de 18h
à 20h

RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT



En visioconférence

<https://us02web.zoom.us/j/2355608596>
ID de réunion : 235 560 8596

WWW.PROVENCEALPESAGGLO.FR

Scot

Mai 2021 N°1

La LETTRE D'INFORMATION

providence
alpes agglo

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification commun à l'ensemble des communes et intercommunalités du territoire de Provence Alpes Agglo. Il exprime un projet de développement partagé du territoire à un horizon de 20 ans, c'est à dire dans la perspective de 2040.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE, C'EST POUR QUI ?

L'élaboration du SCoT concerne toutes les personnes qui se sentent concernées par le devenir du territoire : les habitants, les entrepreneurs, les salariés, les élus communautaires et municipaux, le monde associatif, etc. Ce projet est un projet concerté pour lequel l'avis de tous est nécessaire.

POURQUOI UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE ?

Ce document de planification fixe, par la délibération du conseil communautaire du 5 avril 2018, des objectifs en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et d'environnement. Le SCoT doit constituer un cadre de référence pour ces différentes politiques sectorielles menées sur le territoire dans l'intérêt général.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU SCOT ?



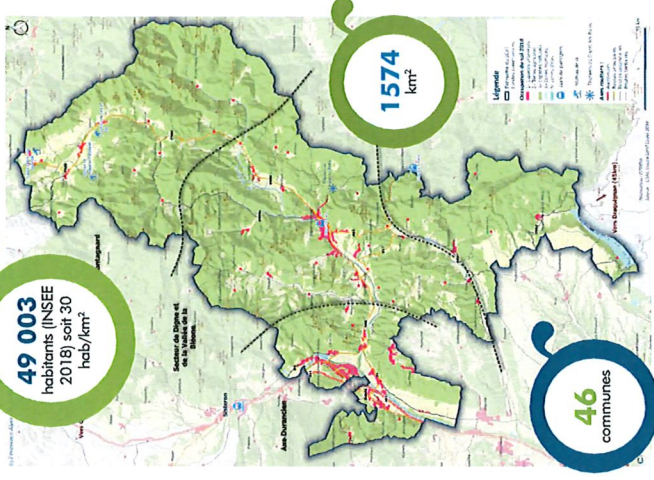
QUEL TERRITOIRE POUR LE SCOT ?

Issue de la fusion de 5 communautés de communes au 1er janvier 2017, Provence-Alpes Agglomération est un territoire à dominante rurale, composé d'une majorité de petits villages, et largement couvert d'espaces naturels, agricoles, forestiers et pastoraux. La ville de Digne en tant que chef-lieu du département, constitue le pôle commercial et administratif du territoire. D'autres communes se démarquent également, telles que Château-Arnoux-Saint-Auban, qui dispose d'un pôle économique conséquent ou Seyne-les-Alpes, qui constitue un pôle de vie important au Nord de l'agglomération.



Le territoire de Provence Alpes Agglomération s'articule autour des 4 grands secteurs suivants :

- Un secteur **montagnard** géographiquement isolé, joignant la vallée de la Blanche et de la Haute Bléone
- Un **espace relatif à la vallée de la Durance**, marqué par la présence d'activités économiques et industrielles
- Une **zone centrale autour de Digne et de la vallée de la Bléone** qui se situe entre ruralité et urbanité



© Aire Publique - 2021

UN PROJET QUI NE SE FERA PAS SANS VOUS

Parce que ce projet dessinera le futur cadre de votre vie quotidienne, chacun d'entre vous, habitant, professionnel ou représentant d'association, est concerné par son élaboration, informé et invité à s'exprimer sur le devenir du territoire de Provence Alpes Agglomération.

Pour s'informer

- Site internet : <https://www.provencealpesagglo.fr>
- Bulletins communaux et intercommunaux
- Facebook : Page Provence Alpes Agglomération : @ProvenceAlpesAgglo
- Expositions itinérantes

Pour s'exprimer

- Dans le registre de concertation publique
- En réunion publique
- Durant les ateliers

Retrouvez l'agenda des rencontres sur le site internet de Provence Alpes Agglomération.

WWW.PROVENCEALPESAGGLO.FR

providence
alpes agglo

